



## **PROJET DE CONTRAT DE PLAN ETAT-REGION 2021-2027**

### **Auvergne-Rhône-Alpes**

#### **Fiche annexe n°26 – Promotion de la santé**

##### **1. Modalités de déclinaison du volet**

Au sein du volet santé, il s'agira de promouvoir l'éducation à la santé en s'appuyant sur les initiatives portées par de nombreux acteurs du champ de la prévention santé afin de tendre à une action coordonnée et articulée pour viser une plus grande pertinence des messages et actions portés et des actions conduites auprès des différents publics.

L'ARS et la Région encouragent la prévention santé à travers le soutien à plusieurs programmes portés par des associations reconnues dans ce domaine : France Asso santé, association de lutte contre le SIDA, planning familial, centre Léon Bérard. Les actions de la Région sont plus précisément fléchées vers les publics lycéens et étudiants. Le Pass Région à destination de 370 000 jeunes est notamment un outil de diffusion de messages de prévention santé.

La Région entend amplifier ses programmes de prévention en s'appuyant sur les acteurs régionaux autour de deux grandes thématiques : sensibilisation et campagne de vaccination contre le HPV, ainsi que soutien à des actions itinérantes mobiles de dépistage du cancer du poumon et de cancer du sein (soutien à des projets de véhicules mobiles de dépistage portés par des hôpitaux, ou regroupements de professionnels de santé).

Le Centre Léon Bérard porte également un projet ambitieux de construction d'un centre de prévention. Le coût global est estimé à 3,5 millions d'euros. Afin de structurer et renforcer la stratégie de prévention qu'il mène, le CLB a le projet de réunir les départements de Prévention, Cancer, Environnement et de Prévention Santé Publique au sein d'un Centre de prévention dans un même bâtiment.

Il s'agit de construire un bâtiment de 6 étages d'environ 110 m<sup>2</sup> par chaque étage, le long du boulevard Jean XXIII sur un terrain appartenant au Centre Léon Bérard, aux abords des bâtiments existants. La construction devrait se réaliser en 2022 pour une ouverture au premier semestre 2023.

##### **2. Maquette détaillée du volet**

Il s'agira pour l'ARS de valoriser les financements accordés aux actions de prévention-promotion de la santé faisant intervenir les démarches d'éducation thérapeutique, d'autonomisation et de responsabilisation du patient.

La Région interviendra de manière privilégiée en investissement par exemple sur le volet prévention/sensibilisation du Centre Léon Bérard, mais aussi le cas échéant en fonctionnement, pour accompagner des initiatives spécifiques ou pour conduire en propre des projets. Les financements correspondants seront valorisés afin de concourir à l'atteinte de l'objectif contractualisé de 17,7 M€ pour la Région sur le volet santé.

Pour ce qui concerne l'ARS, l'éventuelle participation au financement du projet immobilier du centre Léon Bérard suppose qu'il soit retenu dans la liste des projets intégrant la stratégie régionale d'investissement en santé qui sera arrêtée à l'automne.